

COMMUNE DE SAINT-MARTIN-LES-EAUX

COMPTE-RENDU de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du mardi 29 JUIN 2010 à 20 h 30

L'an deux mille dix et le vingt-neuf Juin 2010 à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle de réunions de la Mairie sous la Présidence de Mme CROUHY Michèle, Maire.

Présents: M. et Mmes, BARTHELEMY Jean-Paul, CROUHY Michèle, FOUQUE Michel, GASPARD Renaud, GOMEZ Frédéric, GRENET Michel, MAURIN Monique, ROUSTAN Jean-Pierre, ROUX Marie, SCALAS Nadine,

Excusés : François VILLECROZE.

M. Michel GRENET, 1^{er} adjoint, est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal en date du 25 mai 2010 est adopté à l'unanimité.

1. SIGNATURES DES DECISIONS D'URBANISME.

Dans le cadre des décisions municipales concernant les questions d'urbanisme il fallait désigner un élu signataire des documents d'urbanisme en l'absence, empêchement du Maire ou dans le cas d'un document le concernant directement, afin d'être en règle avec les dispositions légales qui régissent ce type d'acte.

Après délibération, le Conseil désigne à l'unanimité, M. GASPARD Renaud, délégué aux affaires d'urbanisme.

2. ATTRIBUTION DU LOGEMENT COMMUNAL, APPARTEMENT N° 3, LE CHÂTEAU.

Suite à la notification de préavis de départ des actuels locataires, le logement concerné (appartement N° 3 du Château) devient vacant au premier août. Un appel à candidature ayant été lancé par voie de presse, la commission constituée, après étude des dossiers déposés, s'est prononcée pour l'attribution de l'appartement à Mme TSCHIRHARDT Florence, épouse ROZE.

Le Conseil, après en avoir délibéré, accepte cette décision.
9 voix pour, 1 abstention : M. Frédéric GOMEZ.

3. CATASTROPHE NATURELLE DU VAR : VERSEMENT D'UNE SUBVENTION DE SOLIDARITE.

Suite à la catastrophe naturelle due aux intempéries qui ont touché de nombreuses communes du Var dans la nuit du 15 au 16 juin 2010, un appel à solidarité a été lancé par Solidarité Var - Association des Maires du Var. Le conseil accepte le principe d'une subvention d'aide aux sinistrés et décide un versement d'un montant de 500 €.

Le Conseil, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité cette décision.

4. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

4.1 Repas du personnel de l'école de Saint-Michel-l'Observatoire.

Le personnel de l'Ecole de Saint-Michel l'Observatoire prévoit un repas en plein air au Théâtre de Verdure de Saint-Martin-les-Eaux.

4.2 Vitraux de la chapelle : travaux d'études en cours.

L'atelier du Vitrail, à Manosque, a été chargé de présenter un projet. Une deuxième version a été déposée en Mairie et soumise à l'approbation de l'Architecte des Bâtiments de France, à Digne.

4.3 Spectacle de Théâtre

Un spectacle de théâtre, « Intimes Confidences » sera donné au théâtre de Verdure par la compagnie Corps Espace Création le 10 juillet. Entrée 8 €. Buvette assurée par l'organisateur.

4.4 Camp scouts

Une troupe de scouts d'Orange campera à Saint-Martin-les-Eaux du 17 au 24 juillet sur le terrain de sport à côté du théâtre.

4.5 Festivités de l'été

Mme Michèle CROUHY rappelle le programme des festivités pour l'été 2010 à Saint-Martin-les-Eaux.

- **Samedi 17 juillet** : VIIe Nuit du Jazz, organisée par la municipalité, avec Magic Swing et Kami Quintet. Entrée 12 €.
- **Samedi 24 et dimanche 25 juillet** : Fête d'été avec spectacles et animations.
24/07 : Jean Garcia, imitateur d'Elie Kakou, Caroll's Music Hall, Bal Sono.
25/07 : caricaturiste, danse country Gibson's Dancers, mur d'escalade, structure gonflable. Repas sous les tilleuls 15 € adultes et 8 € enfants sur réservation.
- **Samedi 18 septembre** : Festival de rock organisé par l'association Rock DC avec cinq groupes locaux : Battlegate, Opium 3+, Flexintone, Hookipa, Janine Je Plisse
Entrée 3 €.
- **Dimanche 19 septembre** : Vide-grenier organisé par l'association Li Pichots de Dauphin.
- **Jeudi 23 septembre** : Repas de l'OMPA sous les tilleuls.

4.6 Information sur la réfection de la route de Dauphin.

M. Michel FOUQUE, adjoint délégué aux travaux, présente succinctement le programme de travaux de réfection de la voie communale CD 505 menant à Dauphin. Ces travaux ont été confiés à la Société COLAS, qui devrait les réaliser avant octobre 2010. Cette voie sera réhabilitée sur un développé total cumulé de 2500 mètres, incluant le tronçon qui mène au gué du Largue dans sa partie haute (du croisement avec la route de Dauphin jusqu'au premier lacet). Les autres tronçons concernent une section dégradée après les poubelles (route de Dauphin) et à partir du secteur aval du hameau des Coupiers jusqu'en limite de commune, après la campagne Aurouze.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15.

Le Secrétaire de Séance,
Michel GRENET